

Assurer la durabilité de la gouvernance démocratique et des droits de l'homme
dans le sud de la Méditerranée

Financé
par l'Union européenne
et le Conseil de l'Europe



UNION EUROPÉENNE

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Mis en œuvre
par le Conseil de l'Europe



المملكة المغربية
رئاسة النيابة العامة



المعهد العالي للقضاء
المعهد العالي للقضاء
Institut Supérieur de la Magistrature



#حيث_أنا_راجل
وضع حد للعنف
الممارس على
النساء والفتيات

Communiqué de presse

Violence à l'égard des femmes et violence domestique : lancement du cours transfrontalier HELP, 25-26 Novembre 2019, Institut Supérieur de la Magistrature, Rabat

Le Conseil de l'Europe (Programme HELP), l'Institut Supérieur de la Magistrature et la Présidence du Ministère Public du Maroc organisent, les 25 et 26 Novembre à Rabat, le lancement du cours transfrontalier HELP sur la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. Le Conseil de l'Europe et l'Union Européenne se sont joints pour lancer la campagne des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes (25 Novembre-10 Décembre) pour l'année 2019.

HELP est un programme du Conseil de l'Europe visant à assister ses Etats membres à mettre en œuvre les normes européennes et internationales en matière de droits humains, en s'appuyant plus particulièrement sur la Convention européenne des droits humains et d'autres instruments normatifs clés du Conseil de l'Europe et du droit international, y compris le droit de l'Union Européenne.

Le Programme HELP s'adresse en priorité aux professionnels du droit (procureurs, juges et avocats), renforçant leur connaissance de ces outils et leur capacité à les utiliser dans leur travail quotidien, par le biais d'une plateforme de cours en ligne.

Le Programme HELP, désormais ouvert à des bénéficiaires du Sud de la Méditerranée, a élaboré un cours en ligne sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. Ce cours aborde de manière interactive les concepts clés, le cadre juridique international et européen, tout particulièrement la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul), ainsi que la jurisprudence régissant la prévention et la protection des femmes et des filles victimes de violence. Il est disponible en anglais sur la plateforme HELP en ligne (<http://help.elearning.ext.coe.int/>) et le sera en arabe au printemps 2020.

L'événement des 25 et 26 Novembre, organisé au sein de l'Institut Supérieur de la Magistrature, permettra le lancement d'un cours transfrontalier sur la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, associant des partenaires du Maroc, de la Tunisie, du Liban, d'Egypte et de Palestine*. Il bénéficie du soutien du Programme « Assurer la durabilité de la gouvernance démocratique et des droits humains dans le sud de la Méditerranée » (Programme Sud III), financé par l'Union Européenne et le Conseil de l'Europe et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe.

* Cette dénomination ne saurait être interprétée comme une reconnaissance d'un État de Palestine et est sans préjudice de la position de chaque État membre du Conseil de l'Europe sur cette question.